



HYDROGENE DE FRANCE

Société anonyme à conseil d'administration au capital de 2.744.290,80 euros

Siège social : 20 rue Jean Jaurès – 33310 Lormont

789 595 956 RCS Bordeaux

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

30 juin 2022

DEFINITIONS

Dans le présent rapport financier semestriel, et sauf indication contraire :

- les termes « **HDF** » ou la « **Société** » désignent la société HYDROGENE DE FRANCE, société anonyme dont le siège social est situé 20 rue Jean Jaurès, 33310 Lormont, France, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Bordeaux sous le numéro 789 595 956 ;
- le terme « **Groupe** » désigne la Société et ses filiales :
 - CESA, société par actions simplifiée dont le siège social est situé 20 rue Jean Jaurès, 33310 Lormont, France, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Bordeaux sous le numéro 844 540 302 ;
 - CEOG, société par actions simplifiée dont le siège social est situé Pépinière d'entreprises innovantes GDI campus universitaire Troubiran BP 90235, 97325 Cayenne Cedex, Guyane, France, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Cayenne sous le numéro 820 901 130 ;
 - HDF ENERGY AUSTRALIA PTY LTD, société de droit australien dont le siège social est situé 1/575 Darling Street, Rozelle NSW 2039, Australie, immatriculée au registre du commerce australien sous le numéro 621 753 928 ;
 - RENEWSTABLE (BARBADOS) INC., société de droit barbadien dont le siège social est situé Suite 206, Warrens Court, St Michael, Barbade, immatriculée au registre des sociétés de Barbade sous le numéro 43324 ;
 - ENERGIA LOS CABOS, société de droit mexicain dont le siège social est situé Municipalité de Los Cabos, Basse-Californie du Sud, enregistrée sous le numéro A202003260814142536 ;
 - HDF-ENERGY CYPRUS LIMITED, société de droit chypriote dont le siège social est situé Ifigenias, 17, Strovolos, 2007, Nicosie, Chypre, immatriculée au registre des sociétés de Chypre sous le numéro HE 408291 ;
 - CAGOU ENERGIES, société par actions simplifiée dont le siège social est situé 32 rue du Général Galliéni, 98845 Nouméa, Nouvelle Calédonie, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nouvelle Calédonie sous le numéro 1 519 966 ;
 - HDF ENERGY SOUTH AFRICA (PTY), société de droit sud-africain dont le siège social est 276 Cape Road, Newton Park, Port Elizabeth, 6045, Afrique du Sud, enregistrée sous le numéro 2021/441278/07 ;
 - HDF LATAM, société de droit mexicain dont le siège social est situé Municipalité de Los Cabos, Basse-Californie du Sud, enregistrée sous le numéro A202103160729474601 ;
 - HDF INVEST, société par actions simplifiée dont le siège social est situé 20 rue Jean Jaurès, 33310 Lormont, France, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Bordeaux sous le numéro 903 550 747 ;
 - HDF ENERGY Inc., société de droit américain dont le siège social est situé 276 Cape Road, New Castle, Wilmington, 19808, Etats-Unis, enregistrée sous le numéro d'authentification SR 20213052833 – File number 6184754, le 23 août 2021 ;

- HDF ENERGY CARIBBEAN HOLDINGS LTD., société de droit barbadien dont le siège social est situé Suite 206, Warrens Court, St Michael, Barbade, immatriculée au registre des sociétés de Barbade sous le numéro 45999 ;
- NEWGEN ENERGY LIMITED, société de droit de la République de Trinité & Tobago, dont le siège social est situé à Trintoplan Complex, 16-20 Orange Grove Road, Tacarigua.

1	DÉCLARATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL	5
2	RAPPORT SEMESTRIEL d’ACTIVITE	6
2 1	EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS AU COURS DU PREMIER SEMESTRE DE L'EXERCICE EN COURS.....	6
2 1	CONSEIL D'ADMINISTRATION – COMITE D'AUDIT.....	7
2 2	PRINCIPAUX RISQUES ET PRINCIPALES INCERTITUDES POUR LES SIX MOIS A VENIR ⁹	
2 3	PRINCIPALES TRANSACTIONS ENTRE LES PARTIES LIEES.....	10
2 4	EVENEMENTS POSTERIEURS AU 30 JUIN 2022.....	10
3	ETATS FINANCIERS SEMESTRIELS CONSOLIDES CONDENSES	12
3 1	ETATS FINANCIERS SEMESTRIELS CONSOLIDES CONDENSES AU 30 JUIN 2022 12	
3 2	NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS SEMESTRIELS CONSOLIDES CONDENSES AU 30 JUIN 2022.....	15
4	RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE	30
5	INFORMATIONS GENERALES	34
5 1	CARNET DE L'ACTIONNAIRE	34
5 2	CONTACT	34

1 DÉCLARATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes condensés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité ci-après présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées et qu'il décrit les principaux risques et les principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Fait à Lormont,
le 28 septembre 2022

Monsieur Damien HAVARD
Président directeur général

2 RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE

2 | 1 EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS AU COURS DU PREMIER SEMESTRE DE L'EXERCICE EN COURS

Le résultat semestriel fait ressortir un résultat net consolidé déficitaire de -0,8 M€ au premier semestre 2022 contre un déficit de -1,9 M€ au premier semestre 2021.

Le premier semestre 2022 a été impacté par les éléments suivants (avant effet d'impôt différé) :

- Hausse du CA de +1,3 M€,
- Perte de contrôle de la filiale RSB ayant entraîné la constatation d'un résultat de cession des participations de 1,0 M€,
- Hausse des charges d'exploitation en vue de la structuration et le développement du Groupe.

Les évènements ayant eu au cours du premier semestre 2022 un impact sur les comptes du Groupe sont les suivants :

- [Développement des projets](#)

La Société a poursuivi ses efforts de développement sur ses projets en-cours :

- CEOG :
Passage en phase de construction de la centrale en Guyane
- RSB :

Le 16 février 2022, Renewstable® Barbados (« RSB »), le plus grand projet de production d'hydrogène dans les Caraïbes a franchi une nouvelle étape majeure de développement avec l'entrée de Rubis au capital à hauteur de 51%. Cet investissement fait suite à l'accord stratégique signé entre les deux entreprises énergétiques en juin 2021.

Développée par la Société, RSB est un projet de grande centrale énergétique qui fournira une électricité de base propre, résiliente, stable et compétitive 24/7 à 16 000 habitants. Situé à St Philip, RSB aidera l'État insulaire à atteindre son objectif de 100% d'énergies renouvelables d'ici 2030, sans les problèmes d'intermittence qui limitent généralement le déploiement de l'énergie solaire et éolienne sur les réseaux insulaires. Utilisant uniquement le soleil comme source principale d'électricité (50 MW d'énergie solaire), RSB combine 128 MWh d'hydrogène vert et un stockage par batterie pour fournir une production continue d'énergie, jour et nuit.

Sans émettre de carbone, RSB a été conçu pour remplacer efficacement certains équipements vieillissants, coûteux et polluants qui brûlent actuellement du fioul lourd ou du kérosène. Ne consommant aucune matière première, RSB élimine l'exposition à la volatilité des prix du carburant tout au long de sa durée de vie de 25 ans.

La partie solaire de RSB est une centrale conçue sur le modèle de l'agrivoltaïsme. L'élevage de moutons à grande échelle (1830 têtes) sera développé sur les installations afin de maintenir une double utilisation des terres et générer des emplois pérennes.

RSB créera environ 200 emplois locaux, directs et indirects, pendant la période de construction de deux ans, et environ 25 emplois permanents pendant son exploitation.

La Société et Rubis ont tous deux leur siège régional à la Barbade et emploient actuellement plus de 1 500 professionnels dans toute la région.

- **Projet NewGen :**

HDF a effectué une prise de participation majoritaire le 8 avril 2022, à hauteur de 70% dans NewGen, une société de projet de production d'hydrogène à destination d'un client industriel produisant de l'ammoniac.

Une fois achevée, l'usine NewGen, d'une valeur de plus de 200 millions USD, sera l'une des plus grandes installations de production d'hydrogène propre au monde, grâce à une combinaison intelligente d'énergie solaire et d'énergie issue de la chaleur excédentaire de centrales électriques. Elle produira un hydrogène décarboné et compétitif pour répondre à 20 % des besoins en hydrogène de l'actuelle usine d'ammoniac, de classe mondiale, dans le centre pétrochimique de Point Lisas, à Trinité. Le projet permettra d'économiser environ 200 000 t/CO2 par an.

Le financement de ce projet sera structuré comme les autres projets de production d'électricité Renewable d'HDF par un recours à la dette dans les mêmes proportions que les autres projets. L'exposition de la société sera limitée à sa part de capital, HDF prévoyant à terme de ne conserver qu'une participation minoritaire au sein du projet NewGen, après l'entrée d'investisseurs, limitant ainsi son engagement financier. La rémunération du développement et la rentabilité estimée sont très semblables à celles des autres projets de la Société.

2 | 1 CONSEIL D'ADMINISTRATION – COMITE D'AUDIT

A la date du présent document, la composition du conseil d'administration de la Société est la suivante :

Nom, prénom, titre ou fonction	Indépendant	Principales activités hors de la Société	Date de début et de fin de mandat	Comité d'audit	Expérience et expertise apportés
Damien HAVARD Administrateur et Président du conseil d'administration Directeur général	Non	Néant.	Nommé administrateur par l'assemblée générale du 30 avril 2021 pour une durée de six années expirant à l'issue de l'assemblée générale devant statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026 et président du conseil d'administration par le conseil d'administration du 30 avril 2021 pour la durée de son mandat d'administrateur		Expertise opérationnelle, stratégique et de gestion

Jean-Noël MARESCHAL DE CHARENTENAY Administrateur Directeur général délégué	Non	Néant.	Nommé administrateur par l'assemblée générale du 30 avril 2021 pour une durée de six années expirant à l'issue de l'assemblée générale devant statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026		Expertise opérationnelle, stratégique et de gestion
Jean CLAVEL Administrateur	Non	Armateur.	Nommé administrateur par l'assemblée générale du 30 avril 2021 pour une durée de six années expirant à l'issue de l'assemblée générale devant statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026	Membre	Expertise de gestion
Hanane EL HAMRAOUI Administrateur	Non	Néant.	Nommée administrateur par l'assemblée générale du 30 avril 2021 pour une durée de six années expirant à l'issue de l'assemblée générale devant statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026		Expertise opérationnelle, industrielle et stratégique
Brigitte RICHARD- HIDDEN Administrateur	Oui	Business Angel	Nommée administrateur par l'assemblée générale du 30 avril 2021 pour une durée de six années expirant à l'issue de l'assemblée générale devant statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026	Président	Expertise financière et comptable
Rubis Représentée par Madame Clarisse GOBIN- SWIECZNIK	Non	Directeur général délégué de Rubis.	Nommée administrateur par l'assemblée générale du 8 juin 2021 (avec effet au 28 juin 2021) pour une durée de six années expirant à l'issue de l'assemblée générale devant statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026		Expertise de gestion

A la date du présent document, la Société a pour censeurs :

Censeur	Date de nomination	Date de fin de mandat
Rubis Energie, représentée par Monsieur Jean-Pierre HARDY	8 juin 2021 (avec effet au 28 juin 2021)	Assemblée générale devant statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026
Teréga Solutions représentée par Monsieur Dominique MOCKLY	8 juin 2021 (avec effet au 28 juin 2021)	Assemblée générale devant statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026

2 | 2 PRINCIPAUX RISQUES ET PRINCIPALES INCERTITUDES POUR LES SIX MOIS A VENIR

Le lecteur est amené à se référer aux facteurs de risques développés par la Société à l'occasion de son introduction en bourse sur le marché réglementé d'Euronext Paris au sein du chapitre 3 « Facteurs de risques » du Document d'Enregistrement approuvé le 21 mai 2021 par l'Autorité des marchés financiers sous le numéro I.21-023 qui s'ajoutent au risque lié au conflit russo-ukrainien décrit ci-dessous. L'attention des actionnaires est attirée sur le fait que d'autres risques non identifiés à la date du présent document ou dont la réalisation n'est pas considérée, à cette même date, comme susceptibles d'avoir un effet défavorable significatif sur la Société et l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, son activité, ses perspectives, sa situation financière et ses résultats, peuvent exister ou survenir.

- **Risque lié au conflit russo-ukrainien**

Le conflit survenu le 24 février 2022 entre la Russie et l'Ukraine par le déploiement de troupes russes sur le territoire ukrainien génère un contexte de grande instabilité sur la scène géopolitique internationale dont nul ne sait aujourd'hui quel en sera l'aboutissement. Ce conflit vient exacerber certains risques déjà bien identifiés comme le risque d'une inflation. Le Groupe anticipe donc une possible inflation de ses coûts en approvisionnement. A la date du présent rapport, l'activité du Groupe n'est cependant pas impactée par le conflit russo-ukrainien.

La Société attire l'attention du lecteur sur la mise à jour du risque présenté en section 3.1.7 du Document d'Enregistrement comme suit :

- **Risque lié au nombre restreint de fournisseurs des composants du Groupe et au prix des composants et matières premières**

Dans le cadre de ses activités, le Groupe s'approvisionne en composants et en matières premières, notamment les panneaux solaires, les électrolyseurs et les piles à combustible. Une pénurie de ces éléments pourrait retarder la construction des unités opérationnelles à mettre en place par le Groupe dans le cadre de ses activités.

Les produits du Groupe exploitent certains composants ou matériaux très particuliers, pour lesquels il n'existe qu'un nombre très limité de fournisseurs dans le monde, notamment son fournisseur de stack, qui eux-mêmes utilisent des procédés de fabrication très pointus et des outillages spécifiques.

Le Groupe peut donc être exposé à des dérives de procédés, des ruptures de chaînes de production, des interdictions d'exportation de la part de ces fournisseurs, des refus de fourniture de certains fournisseurs ou bien devoir s'approvisionner à des prix supérieurs au marché dans un contexte oligopolistique.

En cas de manquement d'un fournisseur à ses obligations de fournir des matériaux ou éléments en temps voulu et répondant aux conditions de qualité, de quantité ou de coûts du Groupe, celui-ci pourrait être

amené à remplacer l'un de ses fabricants stratégiques. Dans cette situation, il disposerait alors d'un nombre limité d'alternatives. En outre, le remplacement rapide d'une source de composants par une autre peut néanmoins nécessiter des adaptations au niveau de la mise en place des projets et occasionner des perturbations pouvant conduire à un retard dans le cadre de la construction des unités opérationnelles du Groupe.

Les perturbations des chaînes d'approvisionnement mondiales, les tensions sur le marché du travail et la hausse des prix de l'énergie manifestent un environnement économique très incertain, accentué par le conflit russo-ukrainien. Ces perturbations, qui ont occasionné une hausse générale des prix d'achat de certains composants entrant dans la composition des solutions du Groupe, pourrait entraîner des variations significatives des prix de revient du Groupe si celui-ci ne parvenait à compenser cette hausse des prix des composants avec la hausse des revenus occasionnés par la vente d'électricité.

Par ailleurs, le coût d'approvisionnement de certains produits pourrait être tel qu'il pourrait être considéré comme une barrière importante ou conduire à une variation significative des prix de revient venant limiter ses possibilités de développement ou ralentir le développement de ses projets voire la construction en cours de son usine à Blanquefort, le temps de permettre au Groupe de trouver des solutions pour ces approvisionnements.

Cette incertitude quant aux tarifs d'approvisionnement est susceptible de freiner le développement ou la rentabilité des projets et prestations du Groupe.

2 | 3 PRINCIPALES TRANSACTIONS ENTRE LES PARTIES LIEES

Le détail des opérations avec les parties liées au cours des six premiers mois de l'exercice en cours et ayant influé significativement sur la situation financière ou les résultats du Groupe au cours de cette période, figure à la note 3.23 de l'annexe aux états financiers semestriels consolidés condensés présentée en section 3.2 du présent document.

Par ailleurs, il n'existe aucune modification affectant les transactions entre parties liées décrites dans le dernier rapport financier annuel qui pourrait influencer significativement sur la situation financière ou les résultats du Groupe durant les six premiers mois de l'exercice en cours.

2 | 4 EVENEMENTS POSTERIEURS AU 30 JUIN 2022

2.4.1 Décarbonation portuaire : la première barge hydrogène de forte puissance pour l'électrification des bateaux à quai¹

Le 4 juillet 2022, la Société a annoncé la signature d'un Mémoire d'Entente (MoU) avec Améthyste, ArianeGroup, le Cetim, Rubis Terminal et Sofresid engineering, partenaires du projet ELEMANTA H2, pour déployer des solutions mobiles fournissant, à partir d'hydrogène vert ou bas carbone, des services d'électrification à quai (*cold ironing*) en complément du réseau électrique, pour des bateaux de type porte-conteneurs, navires de croisière ou encore tankers. ELEMANTA H2 permettra aussi le soutage en hydrogène (*bunkering*) pour répondre aux besoins d'avitaillement des futurs bateaux à hydrogène. Cette collaboration d'experts français a pour but de valoriser des compétences sur des domaines variés, de l'architecture navale aux technologies hydrogène, de la gestion d'infrastructures portuaires à l'édition de logiciels de gestion de l'intégrité des actifs industriels.

Les partenaires ont identifié le Port fluvial de Rouen et en particulier l'emplacement de Rubis Terminal comme site pionnier puisqu'il dispose d'une position stratégique entre le Grand Port Maritime du Havre (GPMH) et les ports de Paris. Avec l'appui de Normandie Energies et de l'opérateur portuaire HAROPA, une barge de démonstration embarquera un système de pile à combustible hydrogène de forte puissance

¹ Cf. communiqué de presse en date du 4 juillet 2022

fabriquée en France par HDF Energy. Par ailleurs, un stockage d'hydrogène vert à haute pression couvrira le besoin d'autonomie pendant les escales. Sofresid Engineering réalisera l'architecture et l'intégration des équipements de la barge, mobile pour se déplacer au plus proche du besoin et maximiser son taux d'utilisation. Une analyse de risques basée sur des outils innovants sera réalisée par Améthyste. Enfin, le Cetim prendra en charge la quantification des gains environnementaux apportés par cette solution de barge énergétique zéro-émission.

Le démonstrateur ELEMANTA H2 propose une alternative décarbonée aux groupes électrogènes diesel qui alimentent actuellement ces navires à quai pour réduire de plus de 85% les émissions de CO2 et en totalité les émissions d'oxydes d'azote (NOx) et dioxydes de soufre (SO²)² en escale. La power-barge sera mise en service en 2025 pour une durée d'opération de 20 ans. Le projet ELEMANTA H2 Rouen, labellisé en avril 2022 par le Pôle Mer Bretagne Atlantique, a été sélectionné dans le cadre de l'AMI Corimer 2022 lancé par BPI France.

L'objectif des partenaires est de standardiser et répliquer cette solution, sur des puissances plus élevées, dans les principaux ports européens qui s'intègrent ainsi dans les futurs grands projets de hub hydrogène. A terme, l'utilisation d'hydrogène liquide ou l'adjonction de service de soutage d'hydrogène, compétence apportée par ArianeGroup, pourra accroître significativement la quantité d'énergie embarquée pour offrir un meilleur service. Enfin, l'emploi d'hydrogène, produit localement, permet de réduire l'impact de la volatilité des marchés internationaux des combustibles fossiles et renforce, ainsi, la souveraineté énergétique française et la résilience de ces activités.

2.4.2 HDF Energy et Saigon Asset Management s'associent pour développer des centrales électriques Renewstable® au Vietnam³

Le 25 juillet 2022, la Société a annoncé la signature d'un Memorandum of Understanding (MoU) avec Saigon Asset Management (« SAM ») pour le développement de centrales électriques Renewstable® au Vietnam.

La signature s'est tenue en présence des autorités vietnamiennes de premier plan, dont le Ministère de l'industrie et du commerce (MOIT) et l'Institut vietnamien du pétrole (VPI), et de l'Ambassadeur de France au Vietnam, Monsieur Nicolas Warnery, avec le soutien de Business France.

Ce MoU illustre l'intérêt que porte HDF Energy au Vietnam, dans le but d'étendre sa présence en Asie du Sud-Est, après ses développements en Indonésie, Malaisie, Cambodge et Philippines cette année.

Dans le cadre de ce protocole d'accord, les deux parties combineront leur savoir-faire technique, leur connaissance du marché et leur capacité financière pour développer un portefeuille de projets Renewstable® et hydrogène au Vietnam afin de fournir une énergie propre, stable et continue, de jour comme de nuit au réseau électrique.

2.4.3 Augmentation de capital consécutive à l'exercice de 2.000 BSPCE

Lors de sa réunion en date du 27 septembre 2022, le Conseil d'administration a constaté l'exercice de 2.000 bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise (BSPCE-2019) donnant lieu à la création de 10.000 actions pour un prix unitaire de 1 euro (soit 0,20 € de nominal et 0,80 € de prime d'émission), soit une augmentation de capital d'un montant total de 10.000 euros.

2.4.4 Usine de Blanquefort

HDF Energy a obtenu, au cours de l'été 2022, le permis de construire purgé de tous recours, pour son site de Blanquefort.

² Source de pollution atmosphérique pouvant nuire à la santé humaine

³ Cf. communiqué de presse en date du 25 juillet 2022

3 ETATS FINANCIERS SEMESTRIELS CONSOLIDES CONDENSES

3 | 1 ETATS FINANCIERS SEMESTRIELS CONSOLIDES CONDENSES AU 30 JUIN 2022

ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE CONSOLIDEE CONDENSEE

(en K€)	Notes	30/06/2022	31/12/2021
ACTIFS			
Actifs incorporels	01	4 263,1	3 714,1
Actifs corporels	02	777,5	482,8
Actifs financiers non courants	08	4 206,9	4 175,1
Participations dans les entreprises associées et co-entreprises	03	1 470,3	0,0
Impôts différés actifs	04	2 828,5	2 779,0
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		13 546,2	11 151,0
Stocks	05	4 838,8	2 818,0
Créances clients et comptes rattachés	06, 15	3 339,6	4 034,7
Autres actifs courants	07	1 517,0	1 872,6
Actifs financiers courants	08	610,7	599,2
Trésorerie et équivalents de trésorerie	09	94 244,4	95 123,3
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		104 550,4	104 447,8
TOTAL ACTIFS		118 096,6	115 598,8
PASSIFS			
Capital	10	2 742,3	2 742,3
Primes	10	106 291,9	106 291,9
Réserves et RAN		758,4	3 630,9
Résultat net global		-846,1	-3 520,1
Capitaux propres part du groupe		108 946,5	109 145,0
Participations ne donnant pas le contrôle		0,0	0,0
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES		108 946,5	109 145,0
Dettes financières non courantes	11	188,3	129,9
Avantages postérieurs à l'emploi		56,2	68,2
Autres passifs non courants	13	113,8	113,8
Impôts différés passifs	04	0,0	0,0
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS		405,8	311,9
Dettes financières courantes	11	176,7	115,2
Provisions pour risques courantes	14	0,0	0,0
Subventions	13	1 202,5	1 135,2
Dettes d'impôts sur les sociétés	04	0,0	0,0
Dettes fournisseurs	14	1 622,1	1 111,6
Passifs sur contrat	15	3 128,0	2 110,0
Autres passifs courants	14	2 614,9	1 669,9
TOTAL DES PASSIFS COURANTS		8 744,3	6 141,9
TOTAL PASSIFS		118 096,6	115 598,8

L'annexe fait partie intégrante des états financiers semestriels consolidés condensés.

ETAT DU RESULTAT NET ET DES AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE CONDENSE

(en K€)	Notes	30/06/2022	30/06/2021
Chiffre d'affaires	16	1 746,1	405,0
Autres produits liés à l'activité	13	322,9	100,2
Total produits de l'activité		2 069,1	505,1
Achats consommés, Variation des stocks de produits en cours et finis	17	423,7	0,0
Charges externes	18	-1 855,9	-641,9
Frais de personnel	12	-2 202,1	-779,2
Impôts, taxes et versements assimilés		-5,8	-28,5
Amortissements et dépréciations	19	-659,0	-84,3
Quote-part du résultat net des entreprises associées et co-entreprises	03	-0,5	0,0
Résultat de cession d'actifs immobilisés, de titres et d'activité	03	1 041,2	0,0
Autres produits et charges opérationnels	20	108,8	-861,5
Résultat opérationnel		-1 080,5	-1 890,3
Produits financiers		170,8	12,3
charges financières		-59,0	-691,8
Résultat financier	21	111,8	-679,5
Résultat avant impôt		-968,6	-2 569,8
Impôt sur les sociétés	04	122,6	640,4
Résultat net consolidé		-846,1	-1 929,4
Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle		0,0	0,0
Résultat net attribuable aux propriétaires de la société mère		-846,1	-1 929,4
Différences de conversion		-36,0	-0,6
Eléments recyclables		-36,0	-0,6
Gains et pertes actuariels liés aux avantages postérieurs à l'emploi		2,9	-5,9
Eléments non recyclables		2,9	-5,9
Autres éléments du résultat global		-33,1	-6,6
Résultat net global consolidé		-879,1	-1 936,0
Résultat net global attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle		0,0	0,0
Résultat net global consolidé part du groupe		-879,1	-1 936,0
Résultat net consolidé par action (en euros)	22	-0,06	-0,14
Résultat net consolidé dilué par action (en euros)	22	-0,06	-0,14

L'annexe fait partie intégrante des états financiers semestriels consolidés condensés.

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS CONDENSÉS

(en K€)	Notes	30/06/2022	30/06/2021
Resultat net consolidé		-846,1	-1 929,4
Amortissements et dépréciations		658,7	84,3
Paiements en actions et avantages postérieurs à l'emploi	12	658,4	87,3
Autres charges calculées		-9,7	0,2
Quote-part sociétés mises en équivalence	03	0,5	2,5
Résultat de cession d'actifs immobilisés, de titres et d'activité		-1 041,2	0,0
Quote-part subventions en résultats	13	-225,0	-100,2
Coût de l'endettement financier brut	21	0,0	0,0
Charges d'impôts	04	-122,6	-640,4
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net d'impôt		-927,0	-2 495,8
Impôts payés		-12,3	-8,8
Variation de fournitures consommables	05	-2 020,8	-832,3
Variation du poste de clients		3 636,4	-387,3
Variation du poste fournisseurs		510,5	2 178,0
Variation des autres actifs et passifs courants		159,6	-288,8
Flux nets de trésorerie générés par l'activité		1 346,5	-1 834,9
Production d'immobilisations (R&D immobilisée)	01	-1 308,4	-379,5
Subventions	13	0,0	209,6
Acquisitions d'autres actifs corporels et incorporels	01&02	193,0	-1 005,9
Acquisitions d'immobilisations financières	08	-387,0	-3,0
Comptes courants des associés et co-entreprises		-594,0	-46,4
Cessions d'actifs corporels et incorporels		0,0	0,0
Cessions d'actifs financiers		0,0	0,0
Flux de trésorerie liées aux acquisitions et cessions de filiales	03	-0,4	0,0
Flux net de trésorerie liés aux opérations d'investissement		-2 096,8	-1 225,2
Augmentation de capital	10	0,0	107 767,7
Acquisitions et cessions d'actions propres		-12,9	0,0
Nouveaux emprunts et autres dettes financières	11	0,0	0,0
Remboursement d'emprunts et autres dettes financières	11	-115,8	-47,2
Variation de comptes courants		0,0	0,0
Intérêts versés sur emprunts et dettes financières		0,0	-675,0
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement		-128,6	107 045,5
Variation de trésorerie		-878,9	103 985,3
Trésorerie d'ouverture		95 123,3	26,2
Trésorerie de clôture		94 244,4	104 011,5

L'annexe fait partie intégrante des états financiers semestriels consolidés condensés.

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS CONDENSÉS

(en K€)	Notes	Capital social	Primes	Réserves	BSPCE/AGA	Actions propres	Ecarts de conversion	Ecarts actuariels	Capitaux propres	Participations ne donnant pas le contrôle	TOTAL
Capitaux propres IFRS 01/01/2021		2 001,6	0,1	1 159,0	99,6	0,0	-0,4	-19,9	3 239,8	0,0	3 239,8
				-1 929,4					-1 929,4		-1 929,4
							-0,6	-5,9	-6,6		-6,6
		0,0	0,0	-1 929,4	0,0	0,0	-0,6	-5,9	-1 936,0	0,0	-1 936,0
		740,7	106 352,1						107 092,8		107 092,8
									0,0		0,0
					84,7				84,7		84,7
				0,0					0,0	0,0	0,0
			1 976,8						1 976,8		1 976,8
Capitaux propres IFRS 30/06/2021		2 742,3	108 329,0	-770,4	184,3	0,0	-1,1	-25,9	110 458,2	0,0	110 458,2
				2 347,7		0,0			2 347,7		2 347,7
						0,0	0,5	-8,2	-7,7		-7,7
		0,0	0,0	2 347,7	0,0	0,0	0,5	-8,2	2 340,0	0,0	2 340,0
	0				-33,2	0,0		0,0	-33,2		-33,2
									0,0		0,0
									-1 976,8		0,0
Capitaux propres IFRS 31/12/2021		2 742,3	108 283,8	-2 393,4	646,7	-144,8	-1,0	11,5	109 145,0	0,0	109 145,0
				-846,1					-846,1		-846,1
							-36,0	2,9	-33,0		-33,0
		0,0	0,0	-846,1	0,0	0,0	-36,0	2,9	-879,1	0,0	-879,1
		0,0	0,0						0,0		0,0
	0				667,4				667,4		667,4
				0,0					0,0	0,0	0,0
				12,9		0,2			13,1	0,0	13,1
			0,0						0,0		0,0
Capitaux propres IFRS 30/06/2022		2 742,3	108 283,8	-3 226,6	1 314,1	0,2	-37,0	14,4	108 946,5	0,0	108 946,5

L'annexe fait partie intégrante des états financiers semestriels consolidés condensés.

3 | 2 NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS SEMESTRIELS CONSOLIDÉS CONDENSÉS AU 30 JUIN 2022

3.2.1 FAITS MARQUANTS

- Centrale CEOG

Le projet est entré en phase de construction au 1^{er} semestre 2022.

- Accueil d'un investisseur majoritaire dans le projet RSB

HDF a fait entrer le groupe Rubis au capital de la société projet RSB à hauteur de 51% le 15 février 2022, ce qui marque la perte du contrôle de la filiale.

- Investissement à Trinité-et-Tobago

HDF a pris une participation majoritaire à hauteur de 70% dans la société NewGen à Trinité-et-Tobago. Le projet porte sur le développement et la construction d'une installation de production d'hydrogène à destination d'industries locales.

3.2.2 PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES

3.2.2.1 Principes généraux

Les Etats financiers semestriels consolidés condensés ont été préparés en conformité avec la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire » et les interprétations publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) tels qu'adoptées par l'Union Européenne au 31 décembre 2021, disponibles sur le site internet de la Commission Européenne : <https://ec.europa.eu/commission/indexfr> .

Ces états financiers incluent une sélection de notes explicatives qui ont vocation à mettre à jour les informations comptables et financières contenues dans les derniers comptes consolidés au 31 décembre 2021 et/ou d'apporter des informations comptables et financières nouvelles sur des éléments significatifs intervenus sur le semestre.

Ainsi, ces états financiers semestriels consolidés condensés doivent être lus conjointement avec les états financiers consolidés du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 inclus dans le document d'enregistrement enregistré auprès de l'AMF le 21 mai 2021 ainsi que le rapport financier annuel 2021. Des exemplaires du Document d'Enregistrement et du rapport financier annuel sont disponibles sans frais au siège social de la Société, 20 rue Jean Jaurès – 33310 Lormont, ainsi qu'en version électronique sur le site Internet de la Société (www.hdf-energy.com/fr/) et sur le site Internet de l'Autorité des marchés financiers (www.amf-france.org).

Les principes et méthodes comptables utilisés pour l'élaboration des états financiers semestriels consolidés condensés au 30 juin 2022 du Groupe sont identiques à ceux retenus pour établir les comptes consolidés du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Normes et interprétations nouvelles applicables à compter du 1^{er} janvier 2022

Les nouveaux standards IFRS et amendements d'application obligatoire au 1^{er} janvier 2022 n'ont pas eu d'incidence sur les Etats financiers semestriels consolidés condensés.

Normes et interprétations adoptées par l'IASB mais non encore applicables au 30 juin 2022

Le Groupe n'a anticipé aucune des nouvelles normes et interprétations mentionnées ci-après qui pourraient le concerner et dont l'application n'est pas obligatoire au 1^{er} janvier 2022 :

- amendements à IAS 1 « Informations à fournir sur les méthodes comptables » ;
- amendements à IAS 8 « Définition d'une estimation comptable » .

Une étude des impacts et des conséquences pratiques de l'application de ces amendements de normes est en cours. Cependant, ceux-ci ne présentent pas de dispositions contraires aux pratiques comptables actuelles du Groupe.

Le Groupe étudie également les impacts et conséquences pratiques des décisions définitives de l'IFRIC prises au premier semestre, qui ne devraient pas être significatifs.

3.2.2.2 Périmètre et méthodes de consolidation

Les états financiers semestriels consolidés condensés de HYDROGENE DE FRANCE pour les 6 mois écoulés au 30 juin 2022 comprennent la société consolidante et ses filiales (l'ensemble désigné comme le « Groupe ») et la quote-part du Groupe dans les entreprises associées.

Le périmètre du Groupe a été élargi par rapport aux informations fournies dans les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2021, avec l'entrée des sociétés HDF Caribbean et NEWGEN.

Sociétés	Pays	30/06/2022	31/12/2021	Notes
HDF Energy	France	Mère	Mère	Holding, Ingénierie, Prospection
HDF ENERGY AUSTRALASIA	Australie	IG / 100%	IG / 100%	Société de projet (SPV)
CESA	France (Guyane)	IG / 99,9%	IG / 99,9%	Société de projet (SPV)
RENEWSTABLE BARBADOS	Barbades	MEQ / 100%	IG / 100%	Société de projet (SPV)
CAGOU ENERGIES	France (Nouvelle-Calédonie)	IG / 100%	IG / 100%	Société de projet (SPV)
HDF ENERGY CYPRUS	Chypre	IG / 100%	IG / 100%	Société de projet (SPV)
ENERGIA LOS CABOS	Mexique	IG / 100%	IG / 100%	Société de projet (SPV)
HDF ENERGY SOUTH AFRICA (PTY)	Afrique du Sud	IG / 100%	IG / 100%	Ingénierie, Prospection
HDF LATAM	Mexique	IG / 100%	IG / 100%	Ingénierie, Prospection
CEOG	France (Guyane)	MEQ / 10%	MEQ / 10%	Société de projet (SPV)
HDF INVEST	France	IG / 100%	IG / 100%	Société d'investissement projets
HDF ENERGY Inc.	Etats-Unis	IG / 100%	IG / 100%	Ingénierie, Prospection
HDF CARIBBEAN	Barbades	IG / 100%		Ingénierie, Prospection
NEW GEN	Trinité et Tobago	MEQ / 70%		Société de projet (SPV)

RENEWSTABLE BARBABOS (« RSB ») a été mis en équivalence à partir du 16 février 2022.

Les états financiers semestriels consolidés condensés comprennent les états financiers des filiales à compter de leur date de création ou d'acquisition (date à laquelle le contrôle est obtenu), et jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse, ainsi que les intérêts du Groupe dans les entreprises associées et co-entreprises comptabilisées par mise en équivalence.

IFRS 10 requiert l'exercice du jugement et une évaluation permanente de la situation de contrôle.

3.2.2.3 Recours à l'utilisation d'estimations

La préparation des états financiers requiert, de la part de la direction, l'utilisation d'estimations et d'hypothèses jugées raisonnables, susceptibles d'avoir un impact sur les montants d'actifs, passifs, capitaux propres, produits et charges figurant dans les comptes, ainsi que sur les informations figurant en annexe sur les actifs et passifs éventuels. Ces estimations partent d'une hypothèse de continuité d'exploitation et sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Les principales estimations portent sur :

- l'atteinte des critères d'activation des différents projets de recherche et développement en cours au regard de la norme IAS 38 et les hypothèses retenues pour la réalisation des tests de dépréciation (cf. note 3.01) ;
- l'appréciation du contrôle sur les différentes filiales et participations (cf. note 03) ;
- la probabilité de percevoir les primes de succès des projets (cf. note 15) ;
- les hypothèses retenues pour la valorisation des AGA & BSPCE ;
- l'activation d'éventuels impôts différés au titre des déficits reportables (cf. note 04) ;
- les hypothèses retenues pour le calcul des provisions pour indemnités de départ à la retraite.

Des précisions sont apportées dans la note sur les principes comptables significatifs. En fonction de l'évolution de ces hypothèses ou de conditions économiques différentes, les montants définitifs pourraient être différents de ces estimations.

Ces estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou par suite de nouvelles informations.

3.2.2.4 Information sectorielle

La norme IFRS 8 exige d'identifier des secteurs opérationnels sur la base du reporting interne utilisé par le principal décideur opérationnel en vue de prendre des décisions en matière d'allocation de ressources et d'évaluation de la performance du Groupe. HDF est organisée en interne pour rendre compte à son Président, principal décideur opérationnel, sur la base d'une information consolidée au niveau du Groupe. Les décisions stratégiques et les mesures de la performance de l'activité sont réalisées mensuellement par le Président en référence aux données consolidées au niveau du Groupe. En conséquence, l'ensemble de l'activité d'HDF constitue un segment opérationnel unique au regard de la norme IFRS 8.

3.2.2.5 Frais de recherche et développement

Conformément à IAS 38, Immobilisations incorporelles, les frais de recherche sont comptabilisés dans les charges dans l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Selon IAS 38, les frais de développement sont comptabilisés en immobilisations incorporelles uniquement si les six critères suivants sont cumulativement remplis :

- faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente ;
- intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre ;
- la capacité du Groupe à utiliser ou à vendre l'immobilisation incorporelle ;
- la façon dont l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs probables. L'entité doit démontrer, entre autres choses, l'existence d'un marché pour la production issue de l'immobilisation incorporelle ou pour l'immobilisation incorporelle elle-même ou, si celle-ci doit être utilisée en interne, son utilité ;
- la disponibilité de ressources techniques, financières et autres, appropriées pour achever le développement et utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle, et
- la capacité du Groupe à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

3.2.3 NOTES SUR LE BILAN ET LE COMPTE DE RESULTATS CONSOLIDES CONDENSES

A NOTES SUR LE BILAN

3.1 Immobilisations incorporelles

(En milliers d'euros)	31/12/2021	Acquisitions / augmentations	Cessions / diminutions	Variation du périmètre de consolidation	Par virement de poste à poste	30/06/2022
Logiciels et brevets	21,8	0,0				21,8
Actifs incorporels	2 542,5					2 542,5
Actifs incorporels en cours	1 594,0	2 355,2		-1 381,9		2 567,3
Valeur brute	4 158,2	2 355,2	0,0	-1 381,9	0,0	5 131,6
Logiciels et autres immobilisations incorporelles	-20,4	-0,6				-21,0
Actifs incorporels	-423,7	-423,7				-847,5
Actifs incorporels en cours	0,0					0,0
Amortissement et dépréciation	-444,1	-424,4	0,0	0,0	0,0	-868,5
Actifs incorporels, net	3 714,1	1 930,8	0,0	-1 381,9	0,0	4 263,1

(En milliers d'euros)	30/06/2022	31/12/2021
Projet Innovant - développement pile	1 788,2	693,7
Développement projets - Renewstable	779,1	900,3
Total Actifs incorporels en cours	2 567,3	1 594,0

(En milliers d'euros)	30/06/2022		31/12/2021	
	Charges externes	Frais de personnel	Charges externes	Frais de personnel
Projet Innovant - développement pile	1 740,5	47,7	618,3	75,5
Développement projets - Renewstable	378,0	401,1	292,6	607,7
Total Actifs incorporels en cours	2 118,5	448,8	910,8	683,1
	2 567,3		1 594,0	

Les actifs incorporels en-cours s'élèvent à 2 567,3 k€ au 30 juin 2022 et comprennent :

- Les paiements liés au contrat avec Ballard pour le développement de piles à combustible de forte capacité et le droit d'assembler et d'industrialiser les piles issues de ce partenariat, pendant une durée indéterminée, et en exclusivité pendant 7 ans à partir de décembre 2019. Ces paiements s'élèvent à 1 607,6 k€ au 30 juin 2022 (+ 134,0 k€ de coûts de développement et frais d'ingénierie pour concevoir les piles qui seront fabriquées).
- Les frais de développement engagés au titre des projets du Groupe, principalement les projets HDF Cyprus et Los Cabos pour un total de 739,1 k€.

A l'issue d'une analyse menée par le management, sur la base de sources internes et externes disponibles au semestre, il n'a pas été identifié l'existence d'un indice de perte de valeur nécessitant la formalisation d'un test de dépréciation détaillé sur la période.

3.2 Immobilisations corporelles

(En milliers d'euros)	31/12/2021	Acquisitions / augmentations	Cessions / diminutions	Variation du périmètre de consolidation	Par virement de poste à poste	30/06/2022
Aménagements et installations	514,3	282,7	0,0	-50,8	0,0	746,2
Matériel de transport	30,4	17,9	0,0	0,0	0,0	48,4
Matériel & mobilier de bureau	59,3	35,8	0,0	0,0	0,0	95,1
Immobilisations en cours	210,4	100,3	0,0	0,0	0,0	310,7
Valeur brute	814,5	436,7	0,0	-50,8	0,0	1 200,4
Aménagements et installations	-293,1	-105,8	0,0	28,6	0,0	-370,4
Matériel de transport	-7,6	-5,2	0,0	0,0	0,0	-12,8
Matériel & mobilier de bureau	-31,0	-8,7	0,0	0,0	0,0	-39,7
Amortissement et dépréciation	-331,7	-119,7	0,0	28,6	0,0	-422,9
Actifs corporels, net	482,8	316,9	0,0	-22,2	0,0	777,5

Les immobilisations corporelles se rapportant aux contrats de location se répartissent comme suit :

(En milliers d'euros)	30/06/2022	31/12/2021
Siège social	572,6	366,2
Matériel de transport	30,5	30,5
Bureaux	101,9	50,4
Terrain	37,9	88,8
Valeur brute	742,9	535,8
Siège social	-274,1	-209,2
Matériel de transport	-16,1	-13,3
Bureaux	-54,2	-27,7
Terrain	-28,5	-44,4
Amortissement et dépréciation	-372,8	-294,7
Droits d'utilisation, net	370,1	241,1
Autres immobilisations corporels, net	407,4	241,7
Actifs corporels, net	777,5	482,8

Les principaux actifs en location concernent le siège social de la société et son second établissement, et le contrat de bail du terrain sur le projet Los Cabos.

3.3 Participations dans les entreprises associées et co-entreprises

Les sociétés mises en équivalence sont les sociétés CEOG, RSB et NWG, dont voici l'analyse de la quote-part des résultats :

CEOG

<i>(En milliers d'euros)</i>	30/06/2022	31/12/2021
Au 1er janvier	-569,8	-130,6
Dividendes et transferts de bénéfices		
Quote-part du résultat (1)	105,0	-439,2
Entités nouvellement consolidées		
Augmentation (diminution) de capital		
Variation du périmètre de consolidation et autres		
Ecarts de conversion		
Au 31 décembre	-464,9	-569,8
valeur des titres MEQ	0,0	0,0
Quote-part du résultat net des entreprises associées et co-entreprises	0,0	0,0
valeur nette des titres MEQ	0,0	0,0

RSB

<i>(En milliers d'euros)</i>	30/06/2022	31/12/2021
Au 1er janvier	0,0	
Dividendes et transferts de bénéfices		
Quote-part du résultat (1)	-89,2	
Entités nouvellement consolidées		
Augmentation (diminution) de capital		
Variation du périmètre de consolidation et autres		
Ecarts de conversion		
Au 31 décembre	-89,2	0,0
valeur des titres MEQ	0,5	0,0
Quote-part du résultat net des entreprises associées et co-entreprises	-0,5	0,0
valeur nette des titres MEQ	0,0	0,0

NWG

<i>(En milliers d'euros)</i>	30/06/2022	31/12/2021
Au 1er janvier	0,0	
Dividendes et transferts de bénéfices		
Quote-part du résultat (1)	0,0	
Entités nouvellement consolidées		
Augmentation (diminution) de capital		
Variation du périmètre de consolidation et autres		
Ecarts de conversion		
Au 31 décembre	0,0	0,0
valeur des titres MEQ	1 470,3	0,0
Quote-part du résultat net des entreprises associées et co-entreprises	0,0	0,0
valeur nette des titres MEQ	1 470,3	0,0

Résultat de cession d'actifs immobilisés, de titres et d'activités

La société a procédé à la cession d'actifs immobilisés au premier semestre 2022 pour un impact de 1.041,2 K€ mais n'a pas procédé à la cession d'actifs immobilisés au premier semestre 2021.

(En milliers d'euros)	30/06/2022	30/06/2021
RSB - diminution de 51%	1 041,2	
Résultat de cession d'actifs immobilisés, de titres et d'activité	1 041,2	0,0

3.4 Impôts sur les résultats

Charges d'impôts de l'exercice

La charge d'impôts constatée résulte de la prise en compte de :

(En milliers d'euros)	30/06/2022	30/06/2021
Impôts exigibles	59,7	0,0
Impôt sur les résultats	59,7	0,0
Impôts différés	62,9	640,4
Impôts différés de l'exercice	62,9	640,4
Actifs d'impôts différés comptabilisés/(recouvrés) sur les pertes fiscales reportables		
Impôts sur le résultat des entités consolidées par intégration globale	122,6	640,4

Impôts différés

(En milliers d'euros)	30/06/2022	31/12/2021
Actifs d'impôt différés sur les pertes fiscales reportables	1 747,8	1 653,0
Provisions pour engagements de retraite (1)	14,1	26,4
Contrats de location	-1,2	1,1
Dépréciation créances	36,5	19,8
Autres actifs d'impôt différés	0,0	-0,6
R&D activée (2)	1 023,0	917,6
BSPCE / AGA	328,5	161,7
Compensation des actifs et passifs	-320,2	0,0
Impôts différés actifs	2 828,5	2 779,0
Amortissement économique		
Provisions réglementées/ Amortissements dérogatoires		
Autres crédits d'impôt		
CA à l'avancement (3)	-320,2	0,0
Compensation des actifs et passifs	320,2	0,0
Impôts différés passifs	0,0	0,0
ID en capitaux propres	-13,4	1 993,3
Charges (-) / produits d'impôts différés (+)	62,9	-139,3
Crédits d'impôt (dont CIR)	59,7	75,7
IS	0,0	0,0
Impôt sur les sociétés	122,6	1 157,9

Les impôts différés ont été calculés sur la base d'un taux d'impôt sur les sociétés de 25% depuis 2021.

(1) cf. note 12.

(2) cf. note 01 sur les Actifs incorporels.

(3) cf. note 06 sur les Créances clients et comptes rattachés

Le détail des pertes fiscales à la clôture de chaque exercice se présente comme suit :

(En milliers d'euros)	30/06/2022	31/12/2021
Résultats fiscaux comptabilisés	0,0	0,0
Résultats fiscaux non comptabilisés	-731,6	-444,2
Total des pertes fiscales	-731,6	-444,2

3.5 Stocks

Les stocks correspondent à des travaux en-cours pour 4.838,8 K€ concernant la fabrication des piles à hydrogène destinées à être installées sur la centrale du projet CEOG en Guyane.

3.6 Créances clients et comptes rattachés

(En milliers d'euros)	30/06/2022	31/12/2021
Créances clients (1)	2 205,0	4 113,7
Actifs sur contrats (2)	1 280,6	0,0
Divers	0,0	0,0
Valeur brute	3 485,6	4 113,7
Dépréciation	-146,0	-79,0
Valeur nette	3 339,6	4 034,7

- (1) Le poste « Créances clients » comprend 885,9 k€ de créance au titre du contrat d'Assistance à Maitrise d'Ouvrage et construction (AMO) de CEOG et 966,4 k€ de créance au titre du contrat d'Assistance à Maitrise d'Ouvrage (AMO) de RSB au 30 juin 2022
- (2) Le poste « Actifs sur contrats » concerne les droits conditionnels liés au contrat RSB selon IFRS 15. Cf note 15 Chiffre d'affaires

Echéancier des créances clients, comptes rattachés et autres actifs courants

(En milliers d'euros)	30/06/2022	31/12/2021
Créances clients	2 205,0	4 113,7
Actifs sur contrat	1 280,6	0,0
Créances sur cessions d'immobilisations	39,0	39,0
Créance Cleargen	610,0	610,0
Créance Terega	33,0	0,0
Créances - non échues	2 221,9	3 447,7
Echues depuis 0-30 jours		
Echues depuis 31-90 jours		
Echues depuis 91-180 jours		
Echues depuis 181-360 jours		610,0
Plus d'un an	1 945,7	705,0

3.7 Autres actifs courants

(En milliers d'euros)	30/06/2022	31/12/2021
Etat et autres organismes (4)	337,1	743,0
Créances sur cessions d'immobilisations (1)	39,0	39,0
Charges constatées d'avances	76,5	38,2
Subventions (2)	402,4	441,7
Créance Cleargen (3)	610,0	610,0
Créance Terega	33,0	0,0
Divers	19,1	0,7
Valeur brute	1 517,0	1 872,7
Dépréciation	0,0	0,0
Valeur nette	1 517,0	1 872,7

- (1) Le poste « Créances sur cessions d'immobilisations » concerne le reliquat de prix à percevoir sur la vente des titres d'Aquipac de juin 2018 une fois la première livraison d'électricité sur le réseau EDF à partir de la pile Cleargen installée sur le site de la Société Anonyme de Raffinerie des Antilles.
- (2) Le poste « Subventions » comprend 192,8 milliers d'euros de subvention à recevoir au titre du projet « HYGEO » et 209,6 milliers d'euros de subvention à recevoir au titre du projet d'usine d'assemblage en série de piles au 30 juin 2022. Ces subventions doivent être versées par la région Nouvelle Aquitaine.

(3) Le poste « Créance Cleargen » reflète les encours au titre du contrat de consortium (cf note 13 Autres produits liés à l'activité).

(4) Le poste « Etat et autres organismes » comprend 457,6 k€ de TVA déductible.

3.8 Actifs financiers courants et non courants

Actifs financiers courants

Les actifs financiers courants comprennent 606,3 K€ de compte courant avec RSB.

Actifs financiers non courants

(En milliers d'euros)	30/06/2022	31/12/2021
Dépôts et cautionnements versés	32,5	13,8
Contrat liquidité (1)	136,5	123,4
DAT et compe courant donnés en garantie (2)	4 030,0	4 030,0
Divers	7,9	7,9
Valeur brute	4 206,9	4 175,1
Dépréciation	0,0	0,0
Valeur nette	4 206,9	4 175,1

3.9 Trésorerie et équivalents de trésorerie

(En milliers d'euros)	30/06/2022	31/12/2021
Trésorerie et équivalents de trésorerie	94 244,4	95 123,3
Découverts bancaires	0,0	0,0
Trésorerie et équivalents de trésorerie, net	94 244,4	95 123,3

3.10 Capitaux propres

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS CONDENSÉS

(en K€)	Notes	Capital social	Primes	Réserves	BSPCE / AGA	Actions propres	Ecart de conversion	Ecart actuariels	Capitaux propres	Participations ne donnant pas le contrôle	TOTAL
Capitaux propres IFRS 31/12/2021		2 742,3	108 283,8	-2 393,4	646,7	-144,8	-1,0	11,5	109 145,0	0,0	109 145,0
Résultat net consolidé				-846,1					-846,1		-846,1
Autres éléments du résultat global							-36,0	2,9	-33,0		-33,0
Résultat global		0,0	0,0	-846,1	0,0	0,0	-36,0	2,9	-879,1	0,0	-879,1
Augmentation de capital		0,0	0,0						0,0		0,0
BSPCE / AGA	0				667,4				667,4		667,4
Variations périmètre				0,0					0,0	0,0	0,0
Actions propres				12,9		0,2			13,1	0,0	13,1
ID sur frais d'augmentation de capital			0,0						0,0		0,0
Capitaux propres IFRS 30/06/2022		2 742,3	108 283,8	-3 226,6	1 314,1	0,2	-37,0	14,4	108 946,5	0,0	108 946,5

3.11 Dettes financières courantes et non courantes

Les dettes financières se décomposent comme suit :

(En milliers d'euros)	30/06/2022	31/12/2021
Prêt garanti par l'Etat	0,0	0,0
Compte courant d'associé	0,0	0,0
Obligations locatives	188,3	129,9
Total Dettes financières non courantes	188,3	129,9
Découvert bancaire	0,0	0,0
Compte courant d'associé	0,0	0,0
Obligations locatives	176,7	115,2
Total Dettes financières courantes	176,7	115,2
Total Dettes financières	365,0	245,1

3.12 Frais de personnel et effectifs

(en K€)	<u>30/06/2022</u>	<u>30/06/2021</u>
Salaires bruts	-1 242,2	-711,0
Cotisations sociales	-442,6	-300,9
Charges de personnel activées en R&D	154,5	318,4
Avantages postérieurs à l'emploi : Obligations au titre de prestations définies	-4,4	-1,1
BSPCE / AGA	-667,4	-84,7
Charges de personnel	-2 202,1	-779,2
Taux moyen de charges sociales	36%	42%
Effectifs moyens	33,7	19,5

3.13 Subventions et autres produits liés à l'activité

Subventions

(En milliers d'euros)	<u>30/06/2022</u>	<u>31/12/2021</u>
Subvention - Projet Cleargen	786,1	454,5
Subvention - Projet innovant	416,4	518,2
Produits constatés d'avances - Projet Hygeo	0,0	162,5
Total Subventions	1 202,5	1 135,2

Autres produits liés à l'activité

Les autres produits liés à l'activité correspondent à un produit de subvention d'exploitation (projet HYGEO), à des subventions d'investissement (projet Innovant) et à l'accord de Consortium relatif au projet HYGEO dans lequel TEREKA est partenaire.

(en K€)	<u>30/06/2022</u>	<u>30/06/2021</u>
Terega	96,4	0,0
Subvention - Projet Innovant	101,8	0,0
Subvention - HYGEO	123,2	100,2
Divers	1,5	0,0
Autres produits liés à l'activité	322,9	100,2

3.14 Dettes fournisseurs et autres passifs courants

Dettes fournisseurs

(En milliers d'euros)	<u>30/06/2022</u>	<u>31/12/2021</u>
Dettes fournisseurs	1 380,6	718,5
Factures non parvenues	241,5	393,1
Total Dettes fournisseurs	1 622,1	1 111,6

(En milliers d'euros)	<u>30/06/2022</u>	<u>31/12/2021</u>
Fournisseurs	1 380,6	718,5
Dettes fournisseurs - non échues	789,7	127,6
Echues depuis 0-30 jours		
Echues depuis 31-90 jours		
Echues depuis 91-180 jours		
Echues depuis 181-360 jours		
Plus d'un an	590,9	590,9

Autres passifs courants

(En milliers d'euros)	30/06/2022	31/12/2021
Etat et autres organismes	447,4	249,3
Fournisseurs d'immobilisations (1)	1 021,6	1 410,3
Divers	1 145,9	10,3
Total Autres passifs courants	2 614,9	1 669,9

- (1) Le poste « Fournisseurs d'immobilisation » comprend principalement à 1 009,0 k€ à payer au titre de la facturation d'étapes prévues au contrat avec Ballard

3.15 Actifs et passifs sur contrats

La reconnaissance du revenu, la facturation et l'encaissement génère des actifs sur contrat (chiffre d'affaires comptabilisé avant droit à facturer) et des passifs sur contrat (droit à facturer avant comptabilisation du chiffre d'affaires).

(En milliers d'euros)	30/06/2022	31/12/2021
Actifs sur contrats (1)	1 280,6	0,0
Total Actifs sur contrats	1 280,6	0,0

(En milliers d'euros)	30/06/2022	31/12/2021
Contrat AMO Construction CEOG (2)	74,0	74,0
Commande Pile à combustible par SIEMENS (3)	3 054,0	2 036,0
Total Passifs sur contrats	3 128,0	2 110,0

- (1) Actifs sur contrats : l'actif sur contrat correspond au chiffre d'affaires en rémunération du temps passés, contribuant progressivement à l'obtention de la décision du lancement de la construction de la centrale RSB. Une fois la décision de lancement de la construction de la centrale, HDF disposera d'un droit à facturer.
- (2) Passifs sur contrats : le passif sur contrat AMO construction CEOG concerne le contrat d'assistance à la maîtrise d'ouvrage en phase de réalisation du projet de centrale électrique de l'ouest guyanais conclu avec la société CEOG le 30 septembre 2021. Ce contrat d'une durée de 36 mois, prévoit un premier versement forfaitaire à la signature du contrat
- (3) Passifs sur contrats : le contrat de commande des piles à combustibles pour le projet CEOG prévoit des avances. Le transfert de contrôle des piles, prévu courant 2023, aura lieu au départ des piles de Burnaby (Canada). Ce contrat prévoit un droit à paiement sans recours mais ne prévoit pas la création d'un actif que la société HDF pourrait utiliser autrement que l'usage prévu sur le site de CEOG.

B NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

3.16 Chiffre d'affaires

(en K€)	30/06/2022	30/06/2021
CEOG (France)	128,2	405,0
RSB (Barbade)	1 544,2	
ERGON (Australie)	73,7	
Autres	0,0	
Chiffre d'affaires	1 746,1	405,0

Le chiffre d'affaires est principalement composé des revenus constatés au titre du contrat de développement du projet et d'Assistance à Maitrise d'Ouvrage (AMO) conclu avec la société RSB (société mise en équivalence depuis février 2022) ainsi que les revenus constatés au titre du contrat d'Assistance à Maitrise d'Ouvrage Construction avec CEOG (société mise en équivalence depuis fin juillet 2018).

L'accord avec RSB prévoit qu'une prime sera versée à HDF au moment de la décision du lancement de la construction de la centrale en rémunération de la bonne réalisation du projet.

La prime a donc été intégrée au prix de transaction et est reconnue progressivement, sur la base des coûts réellement encourus sur la période, ce qui a généré du chiffre d'affaires complémentaire en 2022.

Celle-ci étant conditionnelle, elle est présentée en « Actif sur contrat ».

Le chiffre d'affaires est réalisé auprès de clients situés en France (CEOG), à la Barbade (RSB) et en Australie (ERGON).

3.17 Achats consommés et variation de stocks de produits en-cours et finis

Les achats consommés et variations de stocks de produits en-cours comprennent les dépenses directes et indirectes engagées au titre de la fabrication des piles pour le projet CEOG.

3.18 Charges externes

(en K€)	30/06/2022	30/06/2021
Etudes et prestations (1)	-665,6	-196,1
Autres charges & produits	-1 262,5	-506,8
R&D activée	72,1	61,1
Charges externes	-1 855,9	-641,9

3.19 Amortissements et dépréciations

(En milliers d'euros)	30/06/2022	30/06/2021
Amortissements actifs incorporels et corporels	-592,0	-57,3
Dépréciations	-67,0	-27,0
Total Amortissements & dépréciations	-659,0	-84,3

3.20 Autres produits et charges opérationnels

Les autres produits et charges opérationnels comprenaient 863 K€ de frais de recherche de financement dont 769 K€ de frais d'introduction en bourse au 30 juin 2021.

3.21 Résultat financier

(en K€)	30/06/2022	30/06/2021
Prime de conversion des OC 2021 (1)	0,0	-675,0
Produits financiers divers	170,8	12,3
charges financières diverses	-59,0	-16,8
Résultat financier	111,8	-679,5

(1) – La prime de conversion des OC 2021 a généré une charge financière de 675 K€ au 30 juin 2021.

C AUTRES INFORMATIONS

3.22 Résultat par action

Résultat de base par action

	30/06/2022	30/06/2021
Résultat net attribuable aux actionnaires de la société mère (en milliers d'euros)	(846,1)	(1 929,4)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires (en nombre d'actions)	13 711 454	13 711 454
Résultat de base par action (en €)	(0,06)	(0,14)

Résultat dilué par action

	30/06/2022	30/06/2021
Résultat net attribuable aux actionnaires de la société mère (en milliers d'euros)	(846,1)	(1 929,4)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires (en nombre d'actions)	13 711 454	13 711 454
Résultat dilué par action (en €)	(0,06)	(0,14)

3.23 Transactions avec les parties liées

Les parties liées avec lesquelles des transactions sont effectuées incluent les entreprises associées et co-entreprises détenues directement ou indirectement par la Société, et les entités qui détiennent directement ou indirectement une participation dans le Groupe.

Le 1^{er} juin 2021, la Société a conclu avec la société RUBIS, concomitamment à la signature par cette dernière d'un engagement de souscription dans le cadre de l'introduction en bourse de la Société ("**l'Engagement de Souscription Rubis**"), un partenariat stratégique. Il n'y a eu aucunes transactions entre la société RUBIS et HDF autres que la souscription au capital de la société HDF dans le cadre de l'introduction en bourse.

Le 16 février 2022, Rubis est entré au capital RSB à hauteur de 51%.

Au 30 juin 2022, la ligne « Participations dans les entreprises associées et co-entreprises » comprend les participations dans CEOG, RSB et NEWGEN au titre des co-entreprises.

Dans le cadre de l'accord de consortium HYGEO avec TEREKA, certaines études sont facturées à TEREKA.

Ces transactions sont effectuées à des conditions normales de marché et présentées dans le tableau suivant :

<i>(En milliers d'euros)</i>	30/06/2022	Co-entreprises	Autres parties liées
Actifs corporels	366,2		366,2
Participations dans les entreprises associées et co-entreprises		0,0	
Créances clients et comptes rattachés	2 205,0	2 205,0	
Actifs financiers courants	608,4	608,4	
Autres passifs courants			
Chiffre d'affaires	1 672,4	1 672,4	
Autres produits liés à l'activité			96,4
	31/12/2021	Co-entreprises	Autres parties liées
Actifs corporels	366,2		366,2
Participations dans les entreprises associées et co-entreprises		0,0	
Créances clients et comptes rattachés	4 110,1	4 110,1	
Actifs financiers courants	599,2	599,2	
Autres passifs courants			
Chiffre d'affaires	882,0	882,0	
	30/06/2021	Co-entreprises	Autres parties liées
Actifs corporels	366,2		366,2
Participations dans les entreprises associées et co-entreprises		0,0	
Créances clients et comptes rattachés	705,0	705,0	
Actifs financiers courants	533,6	533,6	
Autres passifs courants			
Chiffre d'affaires	405,0	405,0	

3.2.4 EVENEMENTS POSTERIEURS AU 30 JUIN 2022

3.2.4.1 Décarbonation portuaire : la première barge hydrogène de forte puissance pour l'électrification des bateaux à quai⁴

Le 4 juillet 2022, la Société a annoncé la signature d'un Mémoire d'Entente (MoU) avec Améthyste, ArianeGroup, le Cetim, Rubis Terminal et Sofresid engineering, partenaires du projet ELEMANTA H2, pour déployer des solutions mobiles fournissant, à partir d'hydrogène vert ou bas carbone, des services d'électrification à quai (*cold ironing*) en complément du réseau électrique, pour des bateaux de type porte-conteneurs, navires de croisière ou encore tankers. ELEMANTA H2 permettra aussi le soutage en hydrogène (*bunkering*) pour répondre aux besoins d'avitaillement des futurs bateaux à hydrogène. Cette collaboration d'experts français a pour but de valoriser des compétences sur des domaines variés, de l'architecture navale aux technologies hydrogène, de la gestion d'infrastructures portuaires à l'édition de logiciels de gestion de l'intégrité des actifs industriels.

Les partenaires ont identifié le Port fluvial de Rouen et en particulier l'emplacement de Rubis Terminal comme site pionnier puisqu'il dispose d'une position stratégique entre le Grand Port Maritime du Havre

⁴ Cf. communiqué de presse en date du 4 juillet 2022

(GPMH) et les ports de Paris. Avec l'appui de Normandie Energies et de l'opérateur portuaire HAROPA, une barge de démonstration embarquera un système de pile à combustible hydrogène de forte puissance fabriquée en France par HDF Energy. Par ailleurs, un stockage d'hydrogène vert à haute pression couvrira le besoin d'autonomie pendant les escales. Sofresid Engineering réalisera l'architecture et l'intégration des équipements de la barge, mobile pour se déplacer au plus proche du besoin et maximiser son taux d'utilisation. Une analyse de risques basée sur des outils innovants sera réalisée par Améthyste. Enfin, le Cetim prendra en charge la quantification des gains environnementaux apportés par cette solution de barge énergétique zéro-émission.

Le démonstrateur ELEMANTA H2 propose une alternative décarbonée aux groupes électrogènes diesel qui alimentent actuellement ces navires à quai pour réduire de plus de 85% les émissions de CO₂ et en totalité les émissions d'oxydes d'azote (NOx) et dioxydes de soufre (SO₂)⁵ en escale. La power-barge sera mise en service en 2025 pour une durée d'opération de 20 ans. Le projet ELEMANTA H2 Rouen, labellisé en avril 2022 par le Pôle Mer Bretagne Atlantique, a été sélectionné dans le cadre de l'AMI Corimer 2022 lancé par BPI France.

L'objectif des partenaires est de standardiser et répliquer cette solution, sur des puissances plus élevées, dans les principaux ports européens qui s'intègrent ainsi dans les futurs grands projets de hub hydrogène. A terme, l'utilisation d'hydrogène liquide ou l'adjonction de service de soutage d'hydrogène, compétence apportée par ArianeGroup, pourra accroître significativement la quantité d'énergie embarquée pour offrir un meilleur service. Enfin, l'emploi d'hydrogène, produit localement, permet de réduire l'impact de la volatilité des marchés internationaux des combustibles fossiles et renforce, ainsi, la souveraineté énergétique française et la résilience de ces activités.

3.2.4.2 HDF Energy et Saigon Asset Management s'associent pour développer des centrales électriques Renewable® au Vietnam⁶

Le 25 juillet 2022, la Société a annoncé la signature d'un Memorandum of Understanding (MoU) avec Saigon Asset Management (« SAM ») pour le développement de centrales électriques Renewable® au Vietnam.

La signature s'est tenue en présence des autorités vietnamiennes de premier plan, dont le Ministère de l'industrie et du commerce (MOIT) et l'Institut vietnamien du pétrole (VPI), et de l'Ambassadeur de France au Vietnam, Monsieur Nicolas Warnery, avec le soutien de Business France.

Ce MoU illustre l'intérêt que porte HDF Energy au Vietnam, dans le but d'étendre sa présence en Asie du Sud-Est, après ses développements en Indonésie, Malaisie, Cambodge et Philippines cette année.

Dans le cadre de ce protocole d'accord, les deux parties combineront leur savoir-faire technique, leur connaissance du marché et leur capacité financière pour développer un portefeuille de projets Renewable® et hydrogène au Vietnam afin de fournir une énergie propre, stable et continue, de jour comme de nuit au réseau électrique.

3.2.4.3 Augmentation de capital consécutive à l'exercice de 2.000 BSPCE

Lors de sa réunion en date du 27 septembre 2022, le Conseil d'administration a constaté l'exercice de 2.000 bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise (BSPCE-2019) donnant lieu à la création de 10.000 actions pour un prix unitaire de 1 euro (soit 0,20 € de nominal et 0,80 € de prime d'émission), soit une augmentation de capital d'un montant total de 10.000 euros.

⁵ Source de pollution atmosphérique pouvant nuire à la santé humaine

⁶ Cf. communiqué de presse en date du 25 juillet 2022

3.2.4.4 Usine de Blanquefort

HDF Energy a obtenu, au cours de l'été 2022, le permis de construire purgé de tous recours, pour son site de Blanquefort.

3.2.5 ENGAGEMENTS HORS BILAN ET PASSIFS EVENTUELS

Engagements hors bilan

<i>(En milliers d'euros)</i>	30/06/2022	30/06/2021
Engagements de financement	4 030,0	0,0
Actifs donnés en garantie (1)	4 030,0	-
Engagements d'exploitation	-	-
Engagements en capital pour les participations	-	-
Engagements donnés	4 030,0	-

- (1) Dépôt à terme de 3 000,0 k€ nantis (dans le cadre de la garantie d'engagement de souscription de fonds propres pour le projet CEOG qui aura lieu à l'issue de la phase de construction de la centrale CEOG) et compte courant donné en gage espèces à hauteur de 1 030,0 k€ (dans le cadre de la garantie de restitution d'acompte donnée à SIEMENS pour le projet CEOG).

Le Groupe n'a pas d'engagements reçus hors bilan.

Passifs éventuels

Suite à la prise de participation dans la société NewGen, le prix d'achat initial peut être augmenté (compléments de prix) successivement au titre de trois étapes si les objectifs sont remplis. Par ailleurs, une quatrième étape prévoit le paiement d'un bonus. Le total de ces engagements s'élève à 4,4 MUSD.

HYDROGENE DE FRANCE

Société anonyme

20, rue Jean Jaurès

33310 Lormont

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

Période du 1er janvier 2022 au 30 juin 2022

BSF AUDIT SAS
35, rue Jean Descas – BP30
33032 Bordeaux Cedex
S.A.S au capital de 300 000 €
533 372 603 RCS Bordeaux
Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la
Compagnie Régionale de Bordeaux

Deloitte & Associés
6, place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex
S.A.S, au capital de 2 188 160 €
572 028 041 RCS Nanterre
Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la
Compagnie Régionale de Versailles et du Centre

HYDROGENE DE FRANCE

Société anonyme

20, rue Jean Jaurès

33310 Lormont

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

Période du 1er janvier 2022 au 30 juin 2022

Aux actionnaires de la société HYDROGENE DE FRANCE

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés condensés de la société, relatifs à la période du 1er janvier 2022 au 30 juin 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés condensés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés condensés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés condensés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés condensés.

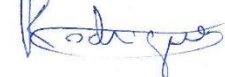
Bordeaux, le 28 septembre 2022

Les commissaires aux comptes

BSF AUDIT SAS

Deloitte & Associés

Daniel RODRIGUES



Mathieu PERROMAT

5 INFORMATIONS GENERALES

5 | 1 CARNET DE L'ACTIONNAIRE

Les actions de la Société sont cotées sur le marché réglementé d'Euronext Paris
Code ISIN : FR0014003VY4
Code Mnémonique : HDF
Classification : 65101010 - Alternative Electricity
LEI : 969500DB5T4TMZBSHF29

5 | 2 CONTACT

Le siège social de la Société est situé : 20 Rue Jean Jaurès – 33310 Lormont.
Téléphone : +33 (0) 5 56 77 11 11
Courriel : contact@hdf-energy.com
Site Internet : <https://www.hdf-energy.com/fr/>